

Bibliothèque et Archives Canada

2007-2008

Rapport sur les plans et les priorités

Beverley J. Oda
Ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine

Table des matières

Message de la Ministre	5
Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada	7
Déclaration de la direction	9
Survol	11
Mandat de Bibliothèque et Archives Canada.....	13
Analyse des activités de programmes par résultat stratégique	25
Renseignements supplémentaires	39
Tendances des dépenses prévues	43
Renseignements financiers	44
Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada.....	48
Renseignements supplémentaires	48



Ottawa, Canada K1A 0M5



Le monde dans lequel vivent les Canadiens ne cesse de se transformer. Les frontières économiques s'estompent, les nouvelles technologies sont plus accessibles que jamais et les façons de mettre en valeur notre patrimoine et notre culture se renouvellent. Ces changements entraînent de nouveaux défis et multiplient les possibilités. Par leurs activités, les organismes du portefeuille de Patrimoine canadien permettent aux Canadiens de saisir toutes les possibilités qui s'offrent à eux en matière de culture, de patrimoine et de participation civique.

Bibliothèque et Archives Canada joue un rôle essentiel en étant un des principaux protecteurs de notre mémoire collective. L'organisme permet aux Canadiens d'avoir accès à leur patrimoine et de le partager avec le reste du monde.

En 2007-2008, Bibliothèque et Archives Canada témoignera de son engagement envers la coopération et la diversité en accueillant la troisième assemblée du Conseil international des archives dans la Ville de Québec. En partant du thème général Archives, diversité et mondialisation, la conférence mettra l'accent sur la coopération internationale, l'interdisciplinarité et l'identité professionnelle, et sur la mondialisation et la diversité.

La vision et les objectifs de Bibliothèque et Archives Canada pour l'année 2007-2008 sont présentés dans ce *Rapport sur les plans et priorités*. Ils mettent en valeur l'apport de Bibliothèque et Archives Canada au dynamisme du milieu culturel canadien et à l'édification de collectivités prospères et créatives partout au pays.

Beverley J. Oda

Message du Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Quelle est la valeur de la collection de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour les Canadiens et le Canada?

Les livres, brochures et journaux, les lettres, journaux intimes et documents officiels, les films et émissions, les photos, portraits et paysages, les cartes et les mappemondes qui peuplent la bibliothèque et les archives conservent les voix, les images et les espoirs de ceux et celles qui nous ont précédés sur cette terre. À tout cela, nous ajoutons les documents de notre génération, avec la certitude que ces derniers auront une pertinence dans l'avenir. L'importance du patrimoine documentaire du Canada est essentielle pour bien comprendre notre identité en tant que peuple, société et pays.

La collection de BAC offre une variété d'opinions exprimées et de faits dans les livres et les documents originaux qui permet un dialogue franc et ouvert intergénérationnel au moment où nous nous penchons sur le passé et fouillons l'histoire féconde, variée et complexe du Canada à travers les yeux et les écrits de ceux qui l'ont vécue de première main. Nous tirons les leçons des réussites et des échecs, nous apprenons quels sont les forces et les points faibles de notre société, nous découvrons les antécédents des enjeux actuels et nous saisissons le fil ininterrompu de la vie au Canada. Nous célébrons le passé; parfois nous commémorons, parfois nous sommes en deuil, mais ces passages nous permettent d'apprendre. Tel que noté par l'estimé Dr. T.H.B. Symons dans son rapport de 1976 sur l'état des études canadiennes dans nos universités, nous apprenons à nous connaître.

C'est seulement à partir de cette base solide que la société canadienne peut planifier son avenir. C'est seulement à partir de cette base solide que nous pouvons vraiment chercher à comprendre et aborder des questions complexes de notre passé.

En 2004, BAC a articulé une vision stratégique approfondie afin de garantir sa contribution pour permettre aux Canadiens de mieux se connaître en tant que Canadiens. Cette vision, *Orientations pour le changement*, a permis une focalisation accrue sur le travail d'une nouvelle institution canadienne du savoir.

À une époque où l'imputabilité du gouvernement est plus importante que jamais, BAC s'est penchée sur la question du leadership afin de veiller à ce que les documents publics soient maintenus et gérés avec précision pour les générations futures. Notre collection s'avère déterminante pour adresser des enjeux contemporains relatifs à des décisions prises dans le passé qui refont surface aujourd'hui : l'imposition d'une taxe d'entrée aux Canadiens d'origine chinoise, le déplacement imposé en temps de guerre aux Canadiens d'origine japonaise, les revendications territoriales des Premières nations et les expériences vécues aux pensionnats. Les documents concernant nos frontières, notre développement constitutionnel, les changements environnementaux et l'évolution de la souveraineté du Canada démontrent avec éloquence que, dans une société moderne, le passé demeure pertinent.

Nous faisons la jonction avec nos partenaires traditionnels ainsi que nos nouveaux partenaires à travers le Canada et dans le monde entier, érigeant et améliorant les réseaux qui assureront

l'accès optimal à nos collections et offriront l'expérience d'apprentissage et de recherche les plus vastes possible à nos clients.

Maintenant, Bibliothèque et Archives Canada est à une autre croisée des chemins. Nous sommes en train de faire les choix stratégiques qui définiront où nous allons et comment notre institution compte réaliser son mandat. Ce Rapport sur les plans et les priorités démontre comment nous assumerons nos responsabilités courantes tout en migrant vers nos nouvelles directions entre 2007 et 2010.

Plusieurs raisons expliquent l'urgence d'agir. Par exemple, la technologie numérique nous permet d'atteindre un auditoire national, ce qui était impossible il n'y a pas si longtemps. Nos collections sont fragiles, rares, souvent uniques et de grande valeur monétaire. Notre présence de plus en plus grande sur la Toile atténue ces contraintes et permet aux gens de profiter de nos collections et d'étudier nos imprimés, manuscrits, cartes géographiques, films, timbres-poste et feuilles de musique canadiennes au sein de leur foyer, d'une bibliothèque ou d'une salle de cours. Pourtant, nous savons qu'il faut continuer de chercher de meilleurs moyens de faire valoir notre collection et de la rendre accessible à tous les Canadiens.

Le désavantage de la technologie numérique, c'est qu'une grande partie de ce patrimoine est déjà en train de disparaître, car les administrations gouvernementales, les entreprises, les auteurs, les chercheurs et les photographes appuient régulièrement sur la touche « supprimer » au cours de leur cheminement sur l'autoroute de l'information. Comme vous pourrez le constater dans ce document, nous nous efforçons de mettre en place un mécanisme de collecte du matériel numérique, mais nous avons beaucoup de difficultés à affecter les ressources et la technologie nécessaires à l'exécution de la plus grande part possible du travail qui est manifestement exigé. Nous prévoyons investir dans ce secteur et ailleurs, afin de relever des défis tels que l'amélioration de la sécurité entourant notre collection, l'augmentation de l'espace de préservation réservé à une collection croissante et fragile et le besoin d'effectuer une gestion des risques en ce qui concerne notre collection.

À l'aube du dixième anniversaire de l'ouverture de notre centre de préservation, lequel est renommé à l'échelle mondiale et fait partie des plus grands et des plus sophistiqués au monde, il semble approprié de faire le bilan et de préparer l'avenir. Nos priorités ministérielles cadrent avec la vision de départ formulée dans *Orientations pour le changement* au moment de la création de notre organisation actuelle. Ce document montre à quel point nous sommes prêts et déterminés à faire le nécessaire pour nous rapprocher de manière tangible de ces objectifs. Il atteste de notre volonté de permettre à la population canadienne de répondre à l'appel à la connaissance de son identité et son passé, lancé par Dr. Symons, tout en créant une base solide qui permettra à notre société de planifier ses projets d'avenir.

Ian E. Wilson



Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2007-2008

de **Bibliothèque et Archives Canada**

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapport sur les plans et les priorités* :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat.
- Il repose sur les résultats stratégiques et l'architecture des activités de programmes du ministère qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente une information
- cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base de reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres des dépenses prévues approuvées provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dans le RPP.

Ian E. Wilson
Bibliothécaire et Archiviste du Canada



Section I
Survol

Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), qui est énoncé dans notre loi habilitante, consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

BAC exécute son mandat en assumant une vaste gamme de responsabilités et en réalisant de nombreuses activités, en collaboration avec les archives, les bibliothèques et les musées du Canada, lesquels possèdent également des éléments culturels de la collection nationale du Canada, ainsi qu'avec d'autres partenaires qui reflètent la diversité canadienne.

BAC augmente sans cesse sa collection unique d'articles sur l'histoire du Canada, et ce, dans une gamme variée de formats. Ces articles sont composés d'imprimés, de photographies, de publications électroniques, de cartes et d'art documentaire. Certaines des acquisitions résultent de l'exigence de se conformer au dépôt légal, en vertu duquel les éditeurs doivent fournir des copies de tout ce qui est publié au Canada. D'autres articles sont acquis auprès des ministères ou agences du gouvernement fédéral, achetés ou obtenus par donation.

BAC catalogue et décrit ces ressources en vertu des normes internationales afin d'en faciliter le travail de recherche. Le rôle de chef de file de BAC dans le catalogage et la description des ressources pour la communauté des archives et des bibliothèques du Canada facilite et uniformise l'accès aux collections de BAC et d'autres organismes, peu importe le lieu d'entreposage d'un article d'une collection.

Grâce à la gestion de sa collection, BAC s'assure qu'elle est préservée pour les générations futures. Le recours à une approche de gestion des risques permet à BAC de faire le meilleur usage possible de ses installations d'entreposage et de l'expertise de son personnel en matière de préservation.

La qualité de la collection est améliorée par le fait que BAC est le dépôt permanent des documents de valeur d'affaires et historique du gouvernement du Canada et est responsable de les rendre accessibles au public. BAC veille à ce que le public ait accès aux ressources, sur demande, et que les ministères et le gouvernement en général y aient accès afin d'appuyer leurs décisions. BAC examine également les enjeux gouvernementaux liés à la conservation des documents et donne des conseils sur les améliorations à apporter, afin d'aider le gouvernement à réaliser ses priorités.

Dans ce contexte, le mandat de BAC est axé sur la gestion et l'accessibilité des documents. Pour BAC, la gestion des documents est un régime de réglementation de l'imputabilité et de la gestion dans le cadre duquel les documents sont créés, utilisés, conservés et préservés à titre de ressources de connaissance et de biens vitaux, nécessaires pour appuyer la prise de décisions efficaces et réaliser des résultats pour les Canadiens. L'engagement de rendre les documents accessibles comprend la publication du travail accompli par BAC à l'égard des politiques, des stratégies et des méthodologies visant à faciliter l'accès aux documents du gouvernement. Le travail des huit Services régionaux en gestion de l'information de BAC est axé sur la gestion des documents du gouvernement. Ils gèrent des documents, quel que soit le support médiatique, de plus de 90 agences et ministères gouvernementaux. Entre autres, les centres enregistrent, entreposent et protègent les documents de valeur historique publiés par les institutions gouvernementales, y compris des documents personnels. Le personnel de BAC récupère des documents nécessaires aux fins de référence ou de recherche, en séparant les documents d'archives et historiques destinés à la préservation permanente, et détruit les autres documents à la fin de leur durée de vie utile. Les Services régionaux en gestion de l'information conservent également des copies de sauvegarde des documents électroniques essentiels aux activités du gouvernement et à la protection des droits, afin de parer aux catastrophes et aux situations d'urgence.

BAC cherche à faire connaître l'ensemble de sa collection aux Canadiens et aux personnes intéressées au Canada. Par exemple, ses services aux clients aident les usagers à comprendre comment sa collection et ses ressources sont organisées et à trouver les articles d'intérêt et pertinents. S'il y a lieu, BAC protège les droits des ressources qu'elle conserve. Cela peut comprendre l'affranchissement de droits, des enquêtes concernant les droits d'auteur ou la protection de la vie privée. Les services aux clients traitent plus de 20 000 demandes par année, concernant notamment l'examen de documents d'archive, de documents personnels d'anciens employés civils ou militaires du gouvernement, ainsi que des documents opérationnels de BAC.

Bibliothèque et Archives Canada approche les Canadiens dans le cadre d'expositions, de possibilités d'apprentissage, de programmation à l'intention du public et d'un site Web étoffé, y compris ceux de l'initiative du Programme du Musée du Portrait. BAC réalise la majorité de sa programmation dans la région de la capitale nationale, à Ottawa ou à Gatineau, ou dans le cadre d'événements organisés par ses partenaires. Les Canadiens de l'extérieur de la région de la capitale nationale accèdent au patrimoine documentaire du Canada en visitant le site Web de BAC et en assistant aux expositions itinérantes et aux événements spéciaux, auxquels collaborent souvent divers partenaires.

BAC rend sa collection accessible à l'aide de services de partage des ressources, notamment le prêt interagences, la livraison de documents et la référence en participation, ainsi que du travail en collaboration avec la communauté des bibliothèques du Canada à l'égard de l'infrastructure qui favorise le partage des ressources. Au gouvernement fédéral, BAC étend son travail en coordonnant les services de bibliothèques des agences et ministères fédéraux. Son objectif est d'exceller dans son domaine et d'encourager la gestion efficace des ressources humaines et financières.



Les ressources financières et humaines de Bibliothèque et Archives Canada sont présentées ci-dessous.

Ressources financières

(en milliers de dollars) (Total du Budget principal des dépenses)

2007-2008	2008-2009	2009-2010
119 303 \$	100 987 \$	99 343 \$

Ressources humaines

2007-2008	2008-2009	2009-2010
1 134 ETP	1 131 ETP	1 116 ETP

Priorités de Bibliothèque et Archives Canada

<i>Priorités</i>	<i>Type</i>
1. BAC ajustera tous les aspects de ses activités afin de s'adapter aux besoins de l'environnement de l'information numérique et d'en mettre à profit ses possibilités.	Nouvelle
2. BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections ainsi que l'expertise offerte aux Canadiens vivant à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN)	Nouvelle
3. BAC mettra l'accent sur son rôle en matière de gestion de l'information du GC relativement à l'élaboration d'une tenue de documents efficace.	Nouvelle
4. BAC utilisera systématiquement les ententes de collaboration et s'acquittera de plus en plus de son mandat par l'entremise des autres ou avec les autres.	Nouvelle
5. BAC s'assurera que les résultats de la recherche et des évaluations des citoyens/clients fassent partie de la prise de décisions.	Nouvelle

Activités de programme par résultats stratégiques

	Résultats prévus	Dépenses prévues (en milliers de dollars)			Contribue aux priorités suivantes
		2007–2008	2008–2009	2009–2010	
Résultat stratégique :	Les générations de Canadiens et Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire.				
Activité de programme No. 1 – Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue.	1.1 Améliorer la capacité du gouvernement à servir les Canadiens et les Canadiennes en utilisant des bonnes pratiques de gestion des documents en vue d'obtenir de meilleurs résultats en affaire.	10 472 \$	10 888 \$	10 965 \$	<u>Priorités 2 & 3</u>
Activité de programme No. 2 – Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada.	2.1 – La collection de BAC reflète de plus en plus l'expérience canadienne 2.2 – Amélioration de l'organisation du patrimoine documentaire 2.3 – Une meilleure préservation de la collection de BAC pour les générations actuelles et futures.	67 500 \$	62 284 \$	60 366 \$	<u>Priorité 1</u>
Activité de programme No. 3 – Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	3.1 – Les clients utilisent le patrimoine documentaire pour l'enrichissement personnel, pour l'apprentissage tout au cours de la vie et dans la création d'œuvres de valeur pour le Canada. 3.2 – Contribue à bâtir une cohésion sociale et à rehausser l'identité de la société canadienne	41 331 \$	27 815 \$	28 012 \$	<u>Priorités 2, 4 & 5</u>



Le Canada accueille la communauté des archives à Québec en 2007

La Conférence internationale de la table ronde des archives (CITRA) est la réunion annuelle des directeurs d'institutions nationales d'archives, des présidents d'associations professionnelles nationales et des présidents des sections et des comités du Conseil international des archives (CIA). Les participants discutent des questions d'intérêt pour la profession.

Le Canada organisera la 40^e Conférence internationale de la table ronde des archives à Québec du 11 au 17 novembre 2007 et divers événements connexes, des réunions des groupes de travail de la Conférence, auront notamment lieu entre les 9 et 18 novembre. La CIA et le pays hôte collaborent à l'organisation de l'événement. Bibliothèque et Archives Canada travaille étroitement avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le comité organisateur local. Entre 200 et 300 participants de 80 pays sont attendus.

La 40^e Conférence internationale de la table ronde des archives représente une occasion pour Bibliothèque et Archives Canada de mettre en évidence son leadership au sein de la communauté internationale des archives, eu égard aux directions novatrices adoptées par BAC. En outre, il s'agit d'une occasion de sensibiliser le grand public du Canada à l'importance du patrimoine documentaire et de sa gestion par BAC et de lui montrer comment BAC collabore avec ses partenaires pour améliorer la gestion des données du gouvernement fédéral.

CITRA est organisée dans le cadre du programme d'activités 2007 qui précèdent la célébration, en 2008, du 400^e anniversaire de la fondation de Québec. La Conférence permettra d'illustrer le rôle des archives dans ce type d'événement et les commémorations historiques similaires, de même que lors du 40^e anniversaire de l'Association des archivistes du Québec.

Les plans et les priorités ministériels

Le mandat de Bibliothèque et Archives Canada est très étendu, tel qu'il a été énoncé précédemment. Pour exécuter son mandat, BAC a rédigé, en 2004, le document intitulé *Orientations pour le changement*, une vision stratégique complète sur laquelle s'appuient ses priorités de gestion et ses choix de dépenses.¹ Pour mieux cibler le travail et garantir que BAC réalise des résultats qui comptent pour les Canadiens et le gouvernement fédéral, BAC a étudié attentivement les tendances et les facteurs qui influent sur son mandat et le travail d'organismes semblables à l'échelle internationale.

Catalyseurs de changement dans notre environnement de planification

1. Un monde d'information numérique

Compte tenu de ses nombreuses collections, dans divers formats, notamment des enregistrements sonores, des films et de l'art documentaire, BAC a toujours dû composer avec la nécessité d'étoffer sa collection et d'en prendre soin; cela comprend maintenant les formats numériques d'enregistrement d'information. À titre de chef de file de la conservation du patrimoine documentaire du Canada, BAC répertorie et préserve des sites Web canadiens, des publications électroniques et de tous les autres documents qui ne seront jamais imprimés en format papier. BAC a déjà commencé à mettre en œuvre la nouvelle infrastructure nécessaire pour garantir la survie de ces données électroniques, notamment à l'aide de diverses initiatives comme le dépôt légal électronique de publications et le travail sur AMICAN visant à créer un système unique de gestion de la collection incluant une fonction de recherche dans le site Web de BAC pour permettre aux Canadiens de mener des recherches.

2. Les intérêts et les réalités changeantes des Canadiens

L'une des répercussions évidentes découlant de ce nouveau monde numérique est qu'Internet permet dorénavant aux Canadiens de trouver, d'utiliser et de partager une multitude d'information. De plus en plus de Canadiens, pas seulement des chercheurs professionnels, veulent avoir accès à notre collection, surtout avec l'intérêt accru que suscitent divers sujets, notamment la généalogie. Les Canadiens veulent avoir accès en ligne à l'information répertoriée dans leur collection nationale. L'évolution des besoins et des intérêts des Canadiens est motivée par le changement démographique et l'évolution de la société : elle est davantage diversifiée et inclusive. En conséquence, la collection, à l'image de l'évolution du Canada, doit évoluer pour refléter le visage changeant du Canada. Nous tirons profit de ces possibilités à l'aide de diverses initiatives, notamment notre stratégie sur la généalogie, les programmes à l'intention du public qui sont axés sur des collectivités spécifiques, et les services améliorés de recherche en ligne à la collection proposée aux Canadiens.

¹ Le document intitulé *Orientations pour le changement* est publié à l'adresse <http://www.lac-bac.gc.ca/a-notre-sujet/016/index-f.html>



3. Un monde en réseau

L'une des autres répercussions associées au développement des technologies numériques est la façon dont elles favorisent la création et l'exploitation de réseaux. Cela crée d'excellentes possibilités pour BAC, car le patrimoine documentaire du Canada est réparti dans les institutions culturelles d'un océan à l'autre du Canada et dans d'autres pays, pas uniquement nos propres installations. Les nouveaux outils et les nouvelles façons de penser permettent à BAC de collaborer avec d'autres intervenants afin d'atteindre des objectifs communs, de mettre les Canadiens en contact avec leur patrimoine, peu importe où se trouvent les ressources patrimoniales. Ce souci de bâtir et d'utiliser des réseaux reflète également l'engagement du gouvernement de faire participer les intervenants, les citoyens et d'autres ordres du gouvernement à l'élaboration de politiques et de programmes et à la prestation de services. BAC tire profit de ces possibilités en réalisant des initiatives, notamment la collaboration avec des intervenants, afin de mettre en œuvre la Stratégie canadienne d'information numérique (SCIN), de même que la plupart de ses programmes et services publics.

4. Devenir une fenêtre sur la démocratie canadienne

Bibliothèque et Archives Canada assume des responsabilités précises relativement aux documents de valeurs opérationnelles du gouvernement du Canada. Le volume croissant de demandes d'accès à l'information et l'intérêt accru pour consulter des documents gouvernementaux concernant des décisions prises dans le passé démontrent que les Canadiens s'intéressent de plus en plus à ces documents. En outre, les agences et les ministères fédéraux reconnaissent la nécessité d'améliorer leurs pratiques de gestion des documents afin de répondre aux attentes du public et du Parlement.

5. Obligation de rendre des comptes à l'égard des ressources et des résultats

L'administration publique canadienne a radicalement changé de cap au cours de la dernière décennie. Elle exige que les responsables fournissent des résultats concis et rendent des comptes à l'égard des dépenses. Le gouvernement du Canada réévalue certains programmes afin que ceux-ci se concentrent sur les rôles fondamentaux du gouvernement fédéral et veille à ce que les dépenses fassent l'objet de contrôles et soient efficaces. BAC, à l'instar de tous les ministères et de toutes les agences, doit réévaluer l'efficacité de ses processus opérationnels, élaborer des mécanismes pour réaffecter ses ressources aux documents prioritaires et veiller à ce que les fonds soient alloués à des activités qui se traduisent par des résultats mesurables et réalistes. Cette réévaluation est particulièrement importante dans le contexte actuel, puisque BAC doit composer avec les nombreux enjeux liés à la conservation et à la protection de sa collection. Cela entraîne d'importantes répercussions quant à ses choix d'investissements en capital.

Le cadre stratégique

En 2006, BAC a adopté un nouveau cadre stratégique, lequel lui a permis de se placer sur la voie du futur qu'elle a l'intention de se créer. Il énonce les mesures prises pour rééquilibrer ses activités compte tenu des contextes changeants. Il définit les choix de BAC pour mettre en œuvre les *Orientations pour le changement* et explique la façon dont BAC s'y prendra pour administrer différemment ses activités.

Des analyses et des discussions à l'interne ont permis à BAC de cerner cinq choix stratégiques qui lui permettront de réaliser des éléments clés des *Orientations pour le changement*. Même si la nature et la complexité des cinq choix varient, chacun de ses choix exige que BAC rééquilibre fondamentalement sa façon d'administrer ses activités. BAC repensera bon nombre des activités liées à plusieurs des choix, en vue d'être :

- Mieux connue des Canadiens et Canadiennes au fur et à mesure que nous atteignons activement de particuliers et de collectivités de tous genres, reflétant leurs intérêts et l'importance de raconter les nombreux faits historiques du Canada.
- Encore plus stratégique dans nos activités en tirant profit des réseaux et en faisant des investissements en capital qui génèrent les meilleures contributions possibles pour la réalisation de son mandat, c'est-à-dire des réalisations qui lui permettent d'assumer le rôle de dépôt numérique fiable du patrimoine documentaire du Canada, de chef de file culturel apprécié et d'innovateur reconnu à l'échelle internationale.
- Un fervent partisan de l'obligation de rendre des comptes au gouvernement et du renforcement de la démocratie canadienne, en harmonisant notre rôle de gestionnaire des documents gouvernementaux aux besoins des citoyens, des parlementaires et des gestionnaires et dirigeants du gouvernement.

BAC est en voie de dépasser la somme de toutes ses activités institutionnelles par le biais des cinq priorités ministérielles, trois qui portent sur ce que nous voulons réaliser et les deux autres sur la manière de les atteindre.

Les réalisations attendues de BAC

Priorité ministérielle no. 1 BAC ajustera tous les aspects de ses activités afin de s'adapter aux besoins de l'environnement de l'information numérique et de mettre à profit ses possibilités.

BAC déploiera des efforts et augmentera ses investissements afin d'acquérir et de préserver le patrimoine documentaire numérique en plus d'utiliser les technologies numériques, et ce, dans le but d'améliorer l'accès et les connaissances et de repenser ses processus opérationnels et ses activités.

Cet objectif nécessitera l'élaboration d'un cadre global de biens numériques, lequel appuiera l'absorption et la préservation du patrimoine documentaire numérique en plus de son accès.



BAC augmentera son taux d'acquisition numérique pour traiter efficacement la production annuelle en matière de patrimoine documentaire. Nous établirons des critères fonctionnels pour la conservation des documents numériques au gouvernement ainsi qu'une collaboration avec des partenaires afin d'élaborer un réseau national de dépôts numériques fiables.

BAC travaillera à favoriser un accès intégré à sa collection au moyen d'un site Web dynamique, interactif et facile à utiliser. Il effectuera la numérisation aux fins de préservation et d'utilisation et élargira constamment le volume du patrimoine documentaire disponible dans son site Web. BAC repensera systématiquement les services qu'il offre en vue de satisfaire tant les créateurs que les usagers, et son mode de fonctionnement afin de répondre aux demandes et aux possibilités découlant d'un environnement numérique.

Rééquilibrage :

Bien que BAC ait déjà franchi des étapes importantes qui favorisent la gérance de l'information numérique et l'utilisation des technologies numériques dans ses activités, ce choix permettra de rééquilibrer sa capacité à traiter les collections numérisées et à favoriser un investissement continu dans la communication et l'accès au moyen du site Web. Il favorisera également la réingénierie des processus opérationnels pour tirer profit des solutions numériques.

Résultats de haut niveau :

- **Le patrimoine documentaire numérique est acquis et préservé pour les générations futures.**
- **Au foyer, au bureau et au moyen de leurs assistants numériques, les Canadiens profitent d'un accès plus étendu et efficace à leur patrimoine documentaire.**
- **BAC rend l'utilisation de la technologie de l'information (TI) efficace dans toutes ses activités commerciales.**

Priorité ministérielle no. 2 BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections ainsi que l'expertise offerte aux Canadiens vivant à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN).

En vue de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada, BAC mettra l'accent sur des activités qui démontrent la pertinence de ses collections et rehaussent son accessibilité auprès des Canadiens vivant à l'extérieur de la RCN. Ce changement dans les services s'appuiera sur une segmentation de marché de la clientèle actuelle et éventuelle afin de déterminer les besoins et intérêts particuliers. BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections en améliorant l'accès et le contenu numériques et en travaillant avec des organisations qui partagent une part du patrimoine documentaire et des communautés ciblées, notamment des généalogistes, des communautés multiculturelles et des professeurs. BAC utilisera toutes les compétences de ses employés pour améliorer l'accès et élaborer un contenu qui s'applique aux Canadiens de toutes les régions du pays.

Rééquilibrage :

BAC travaillera activement à rendre ses collections et compétences accessibles dans les régions, ce qui nécessitera l'examen des types de programmes qui se rapprochent le plus des besoins des Canadiens et de la façon d'offrir ces programmes. BAC examinera le rôle des Services régionaux en gestion de l'information de documents afin de rendre nos collections accessibles.

Résultat de haut niveau :

Les Canadiens vivant à l'extérieur de la RCN ont un meilleur accès aux programmes et aux services de BAC, qui correspondent à leurs besoins.

Priorité ministérielle no. 3 BAC mettra l'accent sur son rôle en matière de gestion de l'information du GC relativement à l'élaboration d'une tenue de documents efficace.

La capacité d'exploitation efficace des organismes fédéraux est actuellement menacée par leur incapacité à créer et à maintenir des documents qui ont une valeur opérationnelle. BAC mettra l'accent, par conséquent, sur son rôle en matière de gestion de l'information (GI) du gouvernement afin d'élaborer un régime de réglementation sur la tenue de documents qui facilitera le climat de responsabilité et de gérance dans lequel les documents sont créés, utilisés, conservés et préservés comme des biens d'entreprise essentiels ainsi que les ressources visant à appuyer une prise de décisions efficace. Nous aiderons également le GC à assurer une capacité de recherche dans ses documents de valeurs opérationnelles.

Rééquilibrage :

BAC mettra de côté la préoccupation générale liée à la gestion de l'information au gouvernement pour vraiment se concentrer sur les besoins des ministères d'identifier les documents de valeurs opérationnelles. Nous réexaminerons également notre modèle de stockage des documents fédéraux.

Résultat de haut niveau :

Les ministères fédéraux démontrent une capacité accrue à conserver leurs documents ayant une valeur opérationnelle à long terme et à les utiliser.

Comment nous réaliserons des progrès

Priorité ministérielle no. 4 BAC utilisera systématiquement les ententes de collaboration et s'acquittera de plus en plus de son mandat par l'entremise des autres ou avec les autres.

Si BAC continue de travailler aussi souvent seul comme il l'a fait par le passé, il ne parviendra pas à remplir son mandat. Et surtout, BAC pourrait tirer profit de la synergie et des résultats plus efficaces en entretenant une collaboration avec d'autres parties ou par l'entremise des autres. Ce nouveau mode de fonctionnement est évident sur le Web. Les



réseaux distribués permettent à diverses institutions d'apporter une contribution en fonction de leur force et capacité. En collaborant, les institutions peuvent réaliser d'importantes économies, améliorer les niveaux de service et maximiser les investissements des technologies de l'information et des communications (TIC) et l'expertise professionnelle.

Pour réaliser ce choix stratégique, BAC devra apporter un changement culturel significatif. Notre attitude passera de l'accomplissement à la collaboration ou à l'habilitation, et nous établirons une capacité et l'infrastructure nécessaires pour négocier et gérer une vaste gamme de partenariats. BAC cherchera activement des possibilités en vue de remplir son mandat en travaillant avec les autres ou par l'entremise des autres.

Rééquilibrage :

D'opportuniste, BAC deviendra plus stratégique, à long terme et de façon durable, dans ses pratiques de partenariat. Nous utiliserons systématiquement et de façon générale des ententes de collaboration en vue d'exécuter notre mandat.

Résultat de haut niveau :

Le programme de BAC est offert de façon plus efficace par l'utilisation exhaustive de partenariats.

Priorité ministérielle no. 5 BAC s'assurera que les résultats de la recherche et des évaluations des citoyens/clients fassent partie de la prise de décisions.

Comme BAC va au-delà de l'offre de services bien établis à une clientèle classique, il a besoin d'une capacité de recherche et d'évaluation pour ses usagers. La preuve quantitative et qualitative fournie par une telle recherche contribuera principalement à la prise de décisions efficace. La recherche et l'évaluation des usagers seront essentielles pour permettre à BAC de répondre aux besoins changeants des Canadiens, de servir de nouveaux marchés, et de respecter les exigences concernant l'obligation de rendre compte comme ministère fédéral.

Rééquilibrage :

BAC modifiera la prise de décisions effectuée par les gestionnaires afin d'ajouter les évaluations formelles des besoins des citoyens ou des ministères fédéraux ainsi que des évaluations traitant de la satisfaction des usagers.

Résultats de haut niveau :

- **Le besoin des Canadiens en matière de patrimoine documentaire est compris et nous donnons suite à la planification et à l'exécution du mandat de BAC.**
- **Une approche intégrée de BAC offre aux ministères fédéraux un accès intégré aux produits et services dont ils ont besoin.**

Du cadre stratégique aux résultats

Bibliothèque et Archives Canada assume un mandat étendu et national et doit l'exécuter de manière stratégique. BAC doit adopter des stratégies qui lui permettent d'étendre la portée de ses activités et d'accroître son efficacité. Avec les choix énoncés par BAC dans son cadre stratégique, elle a commencé à définir la façon de réaliser son mandat :

- elle passera d'une institution principalement analogue à une institution principalement numérique;
- elle passe de joueur indépendant à un partenaire qui collabore avec ou par l'intermédiaire d'autres intervenants;
- BAC passera d'institution à vocation fondamentalement opérationnelle à une institution qui réalise un mélange d'activités opérationnelles, de politiques et d'habilitation des autres.

BAC a cerné deux facteurs essentiels pour réussir cet alignement stratégique. Le premier est de changer radicalement sa pratique de gestion et de fonctionnement. En parallèle à son engagement de conclure des partenariats avec d'autres institutions, BAC réorganisera ses pratiques commerciales, afin d'accorder à la collaboration interne le statut de caractéristique fondamentale de sa culture institutionnelle. BAC favorisera les approches interdisciplinaires ou intersectorielles et constituera des équipes capables de faire avancer les projets stratégiques; elle se tournera vers ses cadres supérieurs et ses gestionnaires afin qu'ils l'aident à définir un cadre de collaboration qui lui permettra d'atteindre ses objectifs. Afin de mettre en œuvre le deuxième facteur de succès, BAC doit procéder à l'examen et à la réorganisation systématique de ses pratiques commerciales à la réaffectation de ses ressources dans le but d'appuyer la mise en œuvre du cadre stratégique.

BAC est maintenant en voie d'élaborer un nouveau modèle d'affaires fondé sur les *Orientations pour le changement* et le cadre stratégique. BAC changera sa façon de travailler, aussi difficile que cela sera parfois, et harmonisera ses ressources afin d'obtenir les résultats voulus pour les Canadiens.

Liens avec les résultats attendus du gouvernement du Canada

À l'aide de son résultat stratégique et grâce à ses activités, BAC appuie l'objectif du Canada, à réaliser une « culture et un patrimoine canadiens dynamiques ».





Section II
Analyse des activités de programmes
par résultat stratégique

Résultat stratégique :

Depuis l'exercice 2006-2007, Bibliothèque et Archives Canada se concentre sur la planification et la présentation de rapports au Parlement et aux agences centrales du gouvernement du Canada, en définissant un résultat stratégique unique.

Notre Résultat Stratégique

Les générations de Canadiens et Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire

Dans le cadre de ce résultat stratégique, BAC a cerné trois activités de programme qui comprennent la gamme d'activités prévues dans le mandat défini par le Parlement et fondé sur la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. Chacune de ces activités est décrite dans les pages suivantes.

Activité de programme no. 1 : Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue

Ressources financières
(en milliers de dollars)

(Total du Budget principal des dépenses)

2006-2007	2007-2008	2008-2009
10 472 \$	10 888 \$	10 965 \$

Description de l'activité de programme : Par l'entremise des autorisations de la disposition des documents, de ses avis, conseils et outils sur le développement de la gestion de sauvegarde des documents et des Services régionaux en gestion de l'information aux ministères du gouvernement du Canada, BAC permet et facilite la gestion de l'information au sein des agences fédérales et veille à ce que les documents à valeur archivistique et historique soient bien identifiés et préservés de façon adéquate.

Cette activité de programme comprend plusieurs activités en cours. Toutefois, dans son nouveau cadre stratégique, BAC cherche à accélérer sa réorganisation à l'aide de mesures prises en vertu des deux choix stratégiques ci-dessous.



Priorité ministérielle no. 2 BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections ainsi que l'expertise offerte aux Canadiens vivant à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN)

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné un engagement clé dans les plans 2007-2008 associé à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Optimiser le rôle des Services régionaux en gestion de l'information (SRGI) afin de favoriser la préservation et l'accès

BAC possède un réseau de huit SRGI, répartis dans huit villes d'un océan à l'autre du Canada. Afin de faire progresser cette priorité, BAC élaborera et mettra en œuvre une stratégie d'accessibilité axée sur l'amélioration de l'accessibilité aux documents du gouvernement fédéral entreposés à l'extérieur de la région de la capitale nationale. La stratégie d'accessibilité vise à uniformiser le transfert de documents des ministères et des agences à Bibliothèque et Archives Canada ainsi que les méthodes de préservation de BAC à l'égard de ces documents utilisés par les institutions fédérales et les Canadiens.

Priorité ministérielle no. 3 BAC mettra l'accent sur son rôle en matière de gestion de l'information du Gouvernement du Canada relativement à l'élaboration d'une tenue de documents efficace

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné trois engagements clés dans les plans 2007-2008 associés à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Diriger l'élaboration d'un plan d'action fondé sur les tables rondes des sous-ministres adjoints et participer à sa mise en œuvre

Il est reconnu que l'amélioration de la gestion des documents du gouvernement est une priorité pour améliorer l'imputabilité au sein du gouvernement du Canada. Compte tenu de son rôle, BAC a lancé, en 2006, un processus, en collaboration avec le Bureau du Conseil privé, visant à organiser des tables rondes avec les sous-ministres (SM) relativement à la gestion des documents par le gouvernement. Le but de ce processus était d'obtenir l'engagement des SM à l'égard des enjeux liés à la gestion des documents et d'améliorer l'administration ministérielle des documents, grâce à l'adoption de cinq principes fondamentaux :

- a) la gestion adéquate des documents est un catalyseur essentiel pour la multitude de programmes et de services du gouvernement du Canada (GC) ainsi que pour réaliser les exigences de réglementation et de rendement;
- b) la tenue adéquate des documents facilite la saine gestion des activités;
- c) les documents sont un bien essentiel et doivent être gérés efficacement;

- d) la compréhension de la gestion des documents est une composante inestimable de la création d'une culture d'imputabilité et de transparence;
- e) tous les employés du Gouvernement du Canada profitent de la gestion adéquate des documents dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Les tables rondes ont permis aux SM et aux cadres supérieurs de reconnaître que le gouvernement doit moderniser sa gestion des documents et de l'information, tout comme les principaux régimes de gestion des ressources financières et humaines ont été modernisés à l'aide des initiatives de la fonction de contrôleur moderne, du Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG) et de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*.

Ils ont également reconnu que la solution en vue d'améliorer la tenue des documents passe par la collaboration de l'ensemble du gouvernement. Ainsi, les tables rondes des SM ont conduit à la création d'un groupe de travail composé de sous-ministres adjoints.

Pendant l'exercice 2007-2008, le groupe de travail devrait établir comment créer une culture durable et un régime de réglementation à l'égard de la tenue des documents au gouvernement, ainsi que des stratégies visant à appuyer leur mise en œuvre. Les résultats attendus dans l'immédiat sont : une directive sur la tenue des documents au gouvernement; un régime de réglementation pour la tenue des documents et l'élaboration de solutions pour les questions précises de tenue des documents (p. ex., les risques, la capacité, les documents existants et électroniques), ainsi qu'un plan d'action global. La mise en œuvre des actions approuvées s'étendrait sur plusieurs années.

Engagement clé 2 – Élaborer une méthodologie permettant aux ministères de déterminer les documents de valeur d'affaires

Les ministères et les agences du gouvernement produisent un nombre important de documents chaque année. À long terme, l'enjeu consiste à définir quels sont les documents qui sont de valeur d'affaires et doivent, en conséquence, être gérés en continu afin de les conserver aux fins d'utilisation ultérieure par les institutions gouvernementales et les Canadiens.

En 2007-2008, BAC réalisera des progrès à l'égard du calendrier de la stratégie d'accessibilité, dicté par une approche de collaboration, fondé sur des partenariats au sein de BAC et du gouvernement du Canada, et articulé autour de la mise en œuvre de recommandations formulées pendant l'exercice 2006-2007. Le calendrier touchera tous les aspects de la gestion des documents, notamment la fourniture de services consultatifs améliorés aux agences et ministères fédéraux à l'égard de la gestion des documents, le transfert uniformisé et les procédures de disposition ainsi que l'élaboration d'une stratégie à l'égard des documents existants et l'acquisition, la préservation et l'accessibilité des documents électroniques.

Plus particulièrement, BAC a l'intention de développer une méthodologie pour permettre aux ministères de définir les documents de valeur d'affaires. BAC élaborera également une ébauche de spécifications fonctionnelles à l'égard de la gestion des documents et organisera des consultations, au sein et à l'extérieur du gouvernement du Canada.



Lorsqu'il sera mis en œuvre, le calendrier de la stratégie d'accessibilité se traduira par des mécanismes améliorés d'acquisition et de description des documents d'archive dans tous les supports médiatiques qui les rendent davantage accessibles aux Canadiens. BAC prévoit pouvoir mesurer le succès grâce à la mise en œuvre d'un déroulement plus efficace des opérations, d'un contrôle intellectuel amélioré et de services améliorés pour les clients du gouvernement du Canada et du grand public.

Engagement clé 3 – Amorcer la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'entreposage des documents existants du gouvernement du Canada

L'exercice 2007-2008 marque le début de changements fondamentaux pour les Services régionaux de gestion de l'information. BAC élabore un nouveau modèle d'entreposage qui permettra aux institutions, aux agences et aux ministères du gouvernement du Canada de gérer l'énorme arriéré de documents en format texte et électronique. Ce travail se traduira par la rédaction d'un plan d'action visant à se pencher sur la capacité d'entreposage de documents en format papier et électronique au gouvernement du Canada qui sera mis en œuvre dans les prochaines années.

Activité de programme no. 2 : Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada

Ressources financières

(en milliers de dollars)

(Total du Budget principal des dépenses)

2006-2007	2007-2008	2008-2009
67 500 \$	62 284 \$	60 366 \$

Description de l'activité de programme : Bâtir une ressource nationale de documentation couvrant tous les domaines d'étude du Canada est fondamental au mandat de Bibliothèque et Archives Canada. La collection de Bibliothèque et Archives Canada comprend des documents publiés et non publiés sur une variété de support et est acquise par l'entremise du dépôt légal, d'ententes avec les institutions gouvernementales et de documents privés reçus par achat ou par don. Pour accéder au contenu des collections, celles-ci doivent être décrites. La description peut se faire sous des formats variés et fournit différents niveaux d'accès qui sont régis par un code accepté de pratiques nationales et internationales. Également, les fonds sont décrits afin d'assurer que les attentes concernant l'accès et le temps de délai rencontrent les besoins des Canadiens. Dès que les documents sont intégrés à la collection de BAC, ils sont gérés de façon à en assurer la préservation à long terme et l'accessibilité par le biais de directives, de procédures et de programmes variés, tels que l'entreposage, la conservation, la restauration et la reproduction. Afin de remplir son rôle en tant que dépositaire permanent pour les documents et publications du gouvernement, Bibliothèque et Archives Canada établit des partenariats avec d'autres institutions fédérales pour assurer le transfert des documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique. BAC prodigue ses conseils aux institutions fédérales leur permettant

ainsi de remplir leurs obligations décrites sous les Sections 12 et 13 de la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada.

Cette activité de programme inclue plusieurs activités en cours, par contre sous le nouveau cadre stratégique, nous cherchons à accélérer notre transformation par des actions sous les priorités suivantes.

Priorité ministérielle no. 1 BAC ajustera tous les aspects de ses activités afin de s'adapter aux besoins de l'environnement de l'information numérique et de mettre à profit ses possibilités.

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné quatre engagements clés dans les plans 2007-2008 associés à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Définir la Stratégie canadienne d'information numérique

BAC continue son travail visant à réaliser la mise en œuvre d'une stratégie nationale de production, de préservation et d'accès à l'égard de la production d'information en format numérique. En vertu de notre rôle de chef de file dans ce domaine et compte tenu des résultats du sommet national organisé en décembre 2006, auquel ont participé des représentants de bibliothèques, d'archives, de musées, de centres de données, d'éditeurs, de producteurs, de distributeurs, d'organismes de protection des droits et des universitaires, BAC a l'intention de diriger, en partenariat, l'élaboration d'une stratégie canadienne décentralisée, sur l'information numérique, au cours de l'exercice 2007-2008. BAC s'attend à ce que cette stratégie ouvre la voie à la réalisation de plus d'activités coordonnées, lesquelles visent à accroître la capacité du Canada de produire des ressources d'information numérique de haute qualité, de numériser des parties essentielles de ses ressources d'information en format non numérique et de préserver les ressources en format numérique pour les générations futures.

Engagement clé 2 – Amorcer l'élaboration d'un réseau et services de dépôt numérique fiable

L'établissement d'une variété de services de dépôt numérique fiable est essentiel pour assurer la capacité de BAC à remplir ces obligations que la *Loi* exige en ce qui a trait à l'acquisition et la préservation d'une plus grande part du volume, en croissance rapide, du patrimoine documentaire numérique canadien. Le dépôt numérique fiable assure et gère un accès fiable et de longue durée à ces ressources. Il est organisé de manière à relever les défis typiques, par exemple, le caractère éphémère des objets numériques et l'évolution de la technologie de l'information qui sert à créer et à utiliser ces derniers.

BAC, à l'instar d'organisations similaires dans le monde, considère l'établissement d'un réseau d'archivage numérique fiable comme essentiel pour faire face à l'incroyable ampleur et à l'importance sans précédent du patrimoine documentaire numérique en croissance au Canada. Notre rayonnement dans ce domaine favorisera l'offre de tels services par d'autres bibliothèques, archives, musées et établissements publics.



Le travail a commencé en 2006 et se poursuivra jusqu'en 2009. Nous nous intéressons à la mise en place d'une politique et d'une infrastructure technique solides de gestion efficace des enregistrements soumis par les créateurs de contenu. Nous nous penchons sur la gestion des métadonnées reliées aux attributs techniques, à la description et aux droits liés au contenu. Nous entendons nous assurer que les gens seront en mesure de trouver les ressources numériques grâce aux pratiques uniformes de classement, d'entreposage et de localisation adoptées et aux méthodes de conservation appliquées, qui permettront de consulter même des fichiers dont le format est désormais désuet. Une bonne partie de ce travail entraînera une association avec les créateurs de contenu et les institutions et organes qui partagent les mêmes missions et enjeux dans le domaine du numérique.

Engagement clé 3 – Développer une « plate-forme de chargement virtuelle »

La *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* exige dorénavant des éditeurs qu'ils déposent leurs publications électroniques auprès de BAC. Une « plate-forme de chargement virtuelle » servira de véhicule automatisé à l'aide duquel les éditeurs pourront respecter cette obligation de manière plus efficace pour eux et pour BAC, peu importe le médium ou le format de fichier utilisé et ce par le truchement de divers mécanismes de transfert. En ce qui a trait aux services d'archivage numériques fiables susmentionnés, nous prévoyons assurer une gestion automatisée des renseignements fournis sur les enregistrements proposés, tels la collecte d'informations numériques, l'utilisation de formulaires html et le transfert facile de fichiers.

Au fil du temps, on s'attend à ce que cette infrastructure électronique nous permette d'acquérir d'autres contenus, à l'aide de contrats avec des donateurs privés et à l'aide d'utilisation des autorisations de disposition pour les documents gouvernementaux. Nous allons évaluer le succès de cette initiative en suivant l'évolution du volume d'acquisition de contenus numériques et du nombre de dépositaires et de donateurs qui travailleront avec nous.

Engagement clé 4 – Élaborer divers projets permettant aux usagers d'ajouter de l'information aux catalogues de BAC

Traditionnellement, BAC recevait l'information de la part de particuliers et d'organismes, tels que les éditeurs et devait les enregistrer dans ses catalogues. Grâce aux nouveaux outils numériques, BAC a la possibilité d'accroître l'efficacité du processus en permettant à des tiers d'enregistrer l'information directement dans ses catalogues. L'un des critères essentiels à respecter dans ces processus est que l'information doit répondre aux normes établies, afin de garantir aux usagers des catalogues de BAC, la qualité de l'information à laquelle ils accèdent et qu'ils utilisent, peu importe son origine.

Pendant l'exercice 2007-2008, nous prévoyons lancer des projets visant à mettre à l'essai des façons de permettre aux usagers d'ajouter de l'information dans les catalogues de BAC, tout en maintenant les critères d'uniformisation exigés par ses partenaires. BAC étudie divers projets, entre autres :

- améliorer et promouvoir le site Web du Service des nouveaux livres, ce qui permettrait aux éditeurs d'ajouter des couvertures de livre, des tables des matières et d'autres données concernant leurs livres;
- des mécanismes afin de permettre aux éditeurs de présenter des données bibliographiques dans un format déterminé, réservé à l'usage de BAC;
- des mécanismes qui permettraient d'extraire automatiquement des métadonnées pour les publications numériques, ce qui permettrait d'accélérer le travail du personnel de BAC;
- dans le cadre de la stratégie globale de généalogie de BAC, développer un outil pour permettre aux usagers d'ajouter de l'information concernant la généalogie.

Quels que soient les projets mis en œuvre, BAC évaluera les résultats obtenus à l'aide de mesures, telles que le nombre d'utilisateurs qui ajoutent des données et le nombre de notices bibliographiques composées de données fournies par des usagers.

Activité de programme no. 3 : Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation

Ressources financières

(en milliers de dollars)

(Total du Budget principal des dépenses)

2006-2007	2007-2008	2008-2009
41 331 \$	27 815 \$	28 012 \$

Description de l'activité de programme : Tous les documents qui font partie de la collection de BAC sont acquis dans le but de desservir les clients ayant un intérêt pour le Canada. BAC fournit à une clientèle diversifiée des services de renseignements comprenant la consultation, la recherche et le prêt, ainsi que plusieurs autres mécanismes pour faciliter l'accès à notre patrimoine documentaire. Également, nous sommes à élaborer le Programme du Musée du portrait, et nous encouragerons et organiserons d'autres programmes, tels que des expositions, des publications et des représentations afin de promouvoir et d'interpréter notre patrimoine documentaire. Par ailleurs, BAC fournit des services de ressources en information et en normes tels que le catalogue national et soutient les infrastructures nécessaires pour assurer l'accessibilité du patrimoine documentaire aux personnes intéressées au Canada.

Cette activité de programme inclut plusieurs activités en cours, par contre sous le nouveau cadre stratégique, nous cherchons à accélérer notre transformation par des actions sous les priorités suivantes.



Priorité ministérielle no. 1 BAC ajustera tous les aspects de ses activités afin de s'adapter aux besoins de l'environnement de l'information numérique et de mettre à profit ses possibilités.

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné un engagement clé dans les plans 2007-2008 associé à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Intégrer le virtuel et le réel dans la planification et l'offre d'activités de promotion

Les activités de « faire connaître » la collection désignent tout le travail de sensibilisation et les programmes publics, que ce soit virtuel ou réel, pouvant intéresser les auditoires et les milieux partenaires de BAC. Une grande partie du financement de ce programme est assuré par Patrimoine canadien et son programme Culture canadienne en ligne et par les ressources de BAC. Qu'il s'agisse de sensibilisation ou de programmation, la planification peut exiger deux ans de travail préliminaire. En raison de la volonté d'une plus forte intégration des méthodes numériques dans nos stratégies, y compris pour les programmes publics, nous allons dorénavant prévoir l'élaboration d'une programmation qui comporte des éléments tant virtuels que réels. À mesure que cette programmation prendra forme, BAC sera capable d'aller vers les Canadiens plus facilement, peu importe leur cadre de vie, selon la formule qui conviendra le mieux aux besoins et intérêts de ces derniers.

Priorité ministérielle no. 2 BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections ainsi que l'expertise offerte aux Canadiens vivant à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN)

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné deux engagements clés dans les plans 2007-2008 associés à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Collaborer avec les réseaux pour une offre améliorée des stratégies visant les programmes publics, la généalogie et le programme d'expositions itinérantes du Programme du Musée du Portrait

Les ressources et l'expertise permettant d'aider les Canadiens et les Canadiennes à utiliser personnellement la collection de BAC constituent quelques-uns de nos services les plus directs à la population canadienne. Par ailleurs, notre Cadre stratégique constate qu'il reste beaucoup à faire pour nouer des relations avec les Canadiens et les Canadiennes. En 2007-2008, nous avons l'intention d'aller de l'avant avec des initiatives qui consolideront notre collaboration avec nos partenaires, afin de mieux entrer en relation avec les Canadiens, à l'aide de notre Stratégie de programmes publics et de notre Stratégie en généalogie.

Notre Stratégie de programmes publics a été approuvée en 2006. Elle permet la réalisation de notre engagement d'aborder la programmation publique d'une manière qui accroît visiblement la connaissance, l'accès, l'utilisation et la compréhension du patrimoine documentaire canadien; les cinq objectifs suivants ont été fixés :

- Augmenter l'intérêt et la connaissance du patrimoine documentaire canadien;
- Améliorer la compréhension de l'histoire du Canada;
- Donner des occasions d'apprentissage général;
- Établir un lien personnel et émotif avec les Canadiens et Canadiennes;
- Donner une visibilité à BAC.

Suivant l'approche énoncée dans le Cadre stratégique, la Stratégie de programmes publics donne une orientation en vertu de laquelle nous ferons beaucoup plus appel aux partenariats, nous nous efforcerons de cerner les besoins et les intérêts des Canadiens afin de guider nos choix de programmes, nous utiliserons plus fréquemment la Toile et les technologies pour faciliter la consultation de notre collection par les gens, peu importe leur lieu de vie, et nous mettrons de l'avant nos programmes.

En 2007-2008, nous avons l'intention de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie à l'aide d'une vaste gamme d'initiatives. Par exemple, nous allons étendre l'utilisation des ressources de BAC par les éducateurs. Ainsi nous consulterons les facultés d'éducation des universités canadiennes afin de connaître les besoins des nouveaux enseignants que BAC pourrait aider à combler. Conformément à notre volonté de devenir une institution plus numérisée, nous allons augmenter l'accès aux ressources d'apprentissage de BAC en passant par des fournisseurs numériques. Nous procéderons aussi à l'examen et à la mise à jour de certaines ressources pédagogiques actuelles.

Dans le cadre de la Stratégie, nous prévoyons faire progresser d'autres activités, ce qui entraînera des changements dans les façons de faire. Ainsi, nous avons des projets dans le cadre du programme Culture canadienne en ligne, comme nous l'avons déjà mentionné. Nous avons l'intention de veiller à ce que des composantes éducatives soient intégrées à tous ces projets et à certains programmes d'expositions et programmes publics, afin de rehausser notre valeur aux yeux de la communauté enseignante.

Notre méthode active de mise en œuvre de notre programmation publique en même temps que d'autres engagements visant à traduire les besoins et les intérêts de tous les Canadiens assureront une meilleure connaissance de nos auditoires cibles. Elle communiquera à la population canadienne, les forces et l'envergure de notre collection, puisque nous mettrons de l'avant les divers médias que celle-ci comporte. En général, elle favorisera nos partenaires et encouragera l'alphabétisation et l'appréciation du patrimoine canadien.

Bien que distincte de la Stratégie des programmes publics, la Stratégie en généalogie s'appuie sur le même engagement de répondre aux besoins et aux intérêts de la population canadienne. Cette dernière Stratégie vise à répondre à l'intérêt croissant des Canadiens pour l'histoire de leur famille. Nous sommes partenaires notamment avec les archivistes provinciaux et territoriaux qui ont en main la majorité des documents généalogiques au Canada et nous prévoyons être en mesure d'apporter des contributions de choix à mesure que la Stratégie prendra forme en



2007-2008. Par exemple, nous allons travailler à relier le Centre canadien de la généalogie, dont nous sommes en train de développer le site Web, et le nouveau portail de généalogie canadienne, que le milieu généalogique canadien prévoit élaborer. Notre site Web servira de pièce maîtresse à une collection nationale en établissant des liens avec les autres lieux d'archivage au Canada. Nous nous attendons également à travailler avec nos partenaires à l'établissement de liens hypertextes vers les ressources et les connaissances de ces derniers, à l'intention des personnes qui fouillent l'histoire de leur famille, et vers les histoires communautaires locales.

La Stratégie en généalogie vise à faire de BAC un important partenaire dans le travail de fouille que chacun entreprend pour connaître l'histoire de sa famille et pour le milieu généalogique. Nous mesurerons la hausse des partenariats et les liens additionnels offerts dans les pages de notre site Web de généalogie. Nous comptons également mesurer notre rendement à l'aide d'éléments tels que les recherches par l'utilisateur et la satisfaction de la clientèle. De manière générale, l'évolution de notre Stratégie en généalogie devrait nous aider à créer des liens plus forts avec un plus grand nombre de partenaires, dans la mesure où l'ensemble de ces derniers travaille à la formation d'un secteur généalogique canadien vigoureux.

Le Programme du Musée du Portrait tentera d'augmenter sa visibilité au Canada en 2007-2008 par l'entremise d'expositions itinérantes sélectionnées, comme par exemple les portraits de Niro/Thomas des Premières nations, permettant ainsi un accès plus élargi de ces portraits aux Canadiens et Canadiennes et une meilleure compréhension de l'histoire des individus qui ont façonné le Canada.

En 2007-2008, nous avons de plus l'intention d'étendre notre partenariat avec le Groupe Financier de la Banque TD et les bibliothèques au Canada, afin de favoriser la lecture dans le cadre du Club de lecture d'été TD.

Engagement clé 2 – Élaborer et mettre en œuvre un plan organisationnel qui donne suite aux consultations multiculturelles, aux consultations autochtones et aux résultats de recherches

Bibliothèque et Archives Canada a la ferme intention de voir à ce que sa collection reflète le patrimoine autochtone et multiculturel du pays et que les Canadiens de toutes origines culturelles trouvent du matériel pertinent et intéressant à leurs yeux dans la collection et parmi nos programmes et services. Nous avons effectué une consultation au sein de BAC et auprès d'un certain nombre de communautés multiculturelles. Des consultations sur les collections autochtones et les services offerts ont eu lieu à BAC et avec un grand nombre de communautés autochtones dans le cadre d'un projet de recherche de grande ampleur. En 2007-2008, nous allons continuer ces recherches et ces discussions, ce qui amènera l'élaboration d'un cadre organisationnel en vue d'améliorer la pertinence de la collection et des services de BAC d'un point de vue multiculturel et autochtone. Notre collection sera ainsi en mesure de traduire la diversité de la société canadienne et servira mieux les communautés multiculturelles et autochtones et l'ensemble de la population canadienne.

Priorité ministérielle no. 4 BAC utilisera systématiquement les ententes de collaboration et d'acquittera de plus en plus de son mandat par l'entremise des autres ou avec les autres

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné trois engagements clés dans les plans 2007-2008 associés à cette activité de programme.

Engagement clé 1 – Élaborer une politique et un cadre d'application des partenariats

Pour réussir à établir des partenariats qui permettront à BAC de mieux remplir son mandat, l'adoption d'une orientation de base et d'instruments clés est fondamentale. En 2007-2008, nous avons l'intention d'élaborer une politique et un cadre d'application qui orienteront nos démarches sur le plan des partenariats. Ainsi, nous allons préparer des accords types, des procédures, des lignes directrices et autres outils nécessaires pour assurer une action cohérente, efficace et adéquate. Ce travail fera appel à la mobilisation de groupes à l'intérieur de BAC et de secteurs appropriés du milieu.

Nous nous attendons à ce que ces démarches fassent naître l'infrastructure nécessaire à la négociation et à la gestion de partenariats, ce qui se manifestera peu à peu, à mesure que BAC négociera et gèrera une vaste gamme de partenariats mettant de l'avant une prestation plus rentable et plus efficace de ses programmes.

Engagement clé 2 – Entamer des projets pilotes de travail en partenariat dans les domaines de l'acquisition, de la préservation, de l'accès et de la promotion, notamment avec des créateurs, des archivistes ou des groupes d'utilisateurs, selon les besoins.

Rappelons que les travaux de « faire connaître » visent à faire connaître nos fonds et nos ressources ainsi que l'histoire canadienne auprès de la population, et ce, à l'aide de programmes de sensibilisation et d'une programmation publique. Par ailleurs, il est possible qu'un grand nombre de partenaires partagent nos objectifs et aient des collections ou des auditoires qui pourraient nous aider à atteindre les nôtres. En 2007-2008, nous allons trouver des occasions de partenariats de ce genre qui contribueront et feront avancer les objectifs stratégiques globaux de BAC tout en élargissant l'accès et la visibilité de la collection.

Nous nous attendons à ce que ces partenariats permettent aux usagers d'avoir accès à un plus grand nombre de documents de notre collection et de celles des partenaires et d'avoir ainsi accès à un plus large choix. En offrant un accès élargi plus rapidement et efficacement, tous les partenaires répondront mieux aux besoins et aux intérêts des usagers et, en particulier, BAC renforcera ses liens avec un plus grand nombre de Canadiens.

Un autre volet de cet engagement consistera à faire connaître un nouveau mode de partenariat, lequel comprendra notamment l'appel à des propositions de la part des partenaires traditionnels et non traditionnels, permettant le lancement de projets embryonnaires.



Par exemple, nous avons l'intention de mettre à l'essai le prêt public de nos documents de bibliothèque, dans le cadre d'un projet pilote chapeauté par le programme de BibliothèqueGéni@le dans la région d'Ottawa, programme qui est le résultat d'un partenariat entre bibliothèques publiques, universitaires, gouvernementales et institutionnelles qui proposent des sources d'information intégrées aux usagers. Ainsi, BAC sera en mesure de déterminer quel est le meilleur moyen d'offrir aux gens un accès direct aux vastes ressources de sa collection et de mesurer les répercussions de cette initiative.

Les activités du Programme du Musée du Portrait continueront leurs partenariats avec les expositions, dans les activités de diffusion externes (par exemple : Portraits dans les communautés) et à travers les acquisitions de levée de fonds. On s'attend à ce que ces activités augmentent la participation et l'intérêt de divers Canadiens et fera accroître la visibilité de la collection de portraits de BAC. Alors que nous explorons différentes options pour l'emplacement permanent du Musée du Portrait du Canada, la préservation et la conservation de la collection des portraits de BAC demeure une priorité.

Nous allons également envisager la possibilité de prêter hors site des documents hors-circulation de notre collection à l'intérieur du réseau actuel de partenaires de prêt interbibliothèques et interorganisations. Le lancement d'un tel projet pilote permettrait aux Canadiens d'emprunter des documents précis qui font partie de notre collection de documents non circulants actuellement et de le faire à l'aide des ressources locales d'information, par exemple, une bibliothèque municipale. Si ce projet réussit, la population aura plus facilement accès à notre collection, peu importe leur lieu géographique. Aussi, un plus grand nombre de nos services seraient axés sur les usagers.

Engagement clé 3 – Continuer la mise en place du Programme national de développement des archives

Le Programme national de développement des archives (PNDA) est le seul programme de contributions de BAC. Il offre en effet une aide financière aux archives canadiennes et organismes connexes qui souhaitent améliorer leur capacité de conserver les documents d'archives du Canada et accroître leur accessibilité. Conformément à notre promesse au Conseil du Trésor, les modalités du programme ont été révisées et renouvelées et nous travaillons en collaboration avec le Conseil canadien des archives (CCA) en vue d'élaborer un plan de mesure du rendement qui fera connaître l'incidence du programme.

En 2007-2008, nous avons l'intention de travailler avec le CCA en vue d'appliquer des mesures de rendement qui devraient montrer le degré d'efficacité du PNDA à assurer la conservation et l'accessibilité du patrimoine archivistique canadien. Nous allons voir si l'application et ces mesures de rendement fonctionnent bien, en recueillant et en examinant des données statistiques et qualitatives.

En vertu de ce choix stratégique, BAC a cerné un engagement clé dans les plans 2007-2008 associé à cette activité de programme.

Priorité ministérielle no. 5 BAC s'assurera que les résultats de la recherche et des évaluations des citoyens/clients fassent partie de la prise de décisions.

Engagement clé 1 – Mettre à l'essai ou mettre en œuvre des projets pilotes de mécanismes de recherches sur les clients

BAC a l'intention de s'appuyer davantage sur des recherches visant à établir ce que les clients, qui utilisent ou pourraient utiliser ses programmes et services, attendent d'elle, compte tenu de son mandat et de ses ressources. En conséquence, BAC évaluera en détail les résultats des évaluations de ses programmes et services. Pendant l'exercice 2007-2008, BAC remplira son engagement en élaborant des mécanismes de rétroaction relativement à ses programmes en ligne et, plus globalement, à ses programmes à l'intention du public. BAC a également l'intention de développer des outils de recherche sur les clients, qu'elle mettra à l'essai. BAC prévoit que ces mesures lui permettront de collecter et d'analyser les renseignements utiles aux fins de planification future. Ces renseignements lui permettront de savoir si ces outils de recherche sont efficaces et fiables pour les clients et les gestionnaires de programme de BAC.





Section III
Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

Services intégrés de gestion de Bibliothèque et Archives Canada

En 2006, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a effectué l'examen de BAC à l'aide d'indicateurs de rendement appliqués au Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Ce dernier résume les attentes du SCT en matière de gestion moderne de la fonction publique. Il informe les cadres de la fonction publique de la liste précise des attentes en matière de gestion à l'intérieur d'un cadre général de rendement organisationnel supérieur.

L'examen a révélé que BAC travaille bien dans des domaines tels que la gouvernance et la planification, la gestion des achats et des marchés et l'intégration de la planification des ressources humaines et de la planification des activités. Les secteurs où des améliorations sont nécessaires concernent la qualité des indicateurs de rendement que les cadres peuvent utiliser dans leur prise de décisions et qui pourraient être publiés dans les plans et priorités futurs et dans les rapports de rendement ministériel à venir. Il faut également améliorer la gestion des risques dans le cadre des plans opérationnels de BAC. Les mesures ont commencé à être mises en place à ces deux chapitres en 2006-2007.

En 2007-2008, en plus de continuer le travail dans les deux domaines à améliorer susmentionnés, nous nous attendons à continuer d'apporter des améliorations à ces autres secteurs :

- Meilleur leadership quant aux valeurs et à l'éthique, en portant une attention particulière aux risques et aux vulnérabilités dans ce domaine;
- Accent sur la composition du personnel, afin que ce dernier soit représentatif de la société canadienne, même en tenant compte du caractère hautement spécialisé de beaucoup des activités essentielles de BAC;
- Élaboration d'un cadre de mesure du rendement de la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR).

Infrastructure immobilière

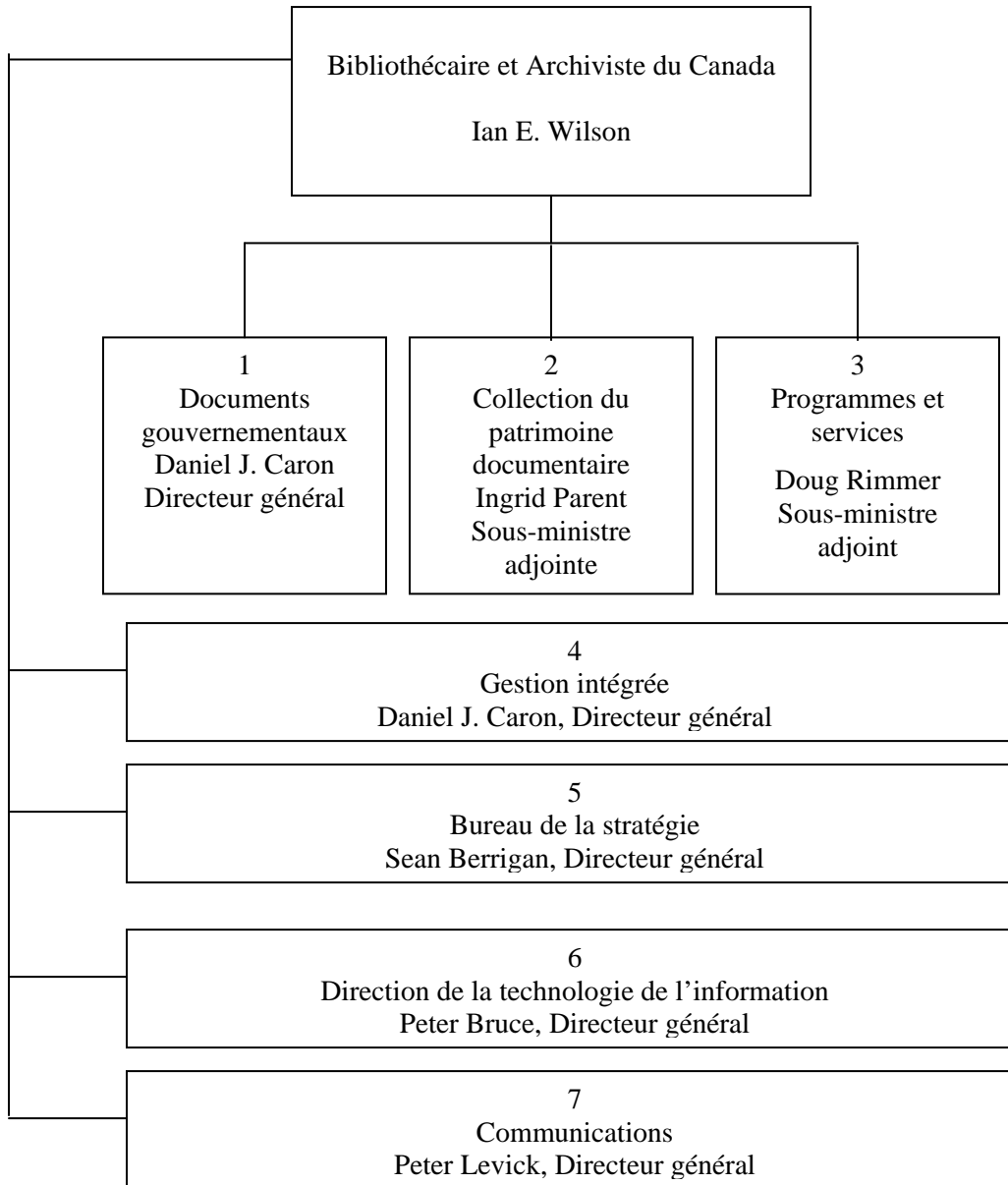
BAC continue d'appliquer sa stratégie d'infrastructure à long terme. En 2007-2008, les travaux vont commencer en vue de déménager le patrimoine documentaire sur support de nitrate de cellulose dans une nouvelle installation de conservation à la fine pointe de la technologie. On s'attend d'avoir terminé en 2009.

De plus, BAC va commencer à remettre en état une installation provisoire qui permettra de déménager et de regrouper les collections qui, actuellement, sont logées dans des installations sous le seuil acceptable.



Afin de résoudre une fois pour tout, ses problèmes d'infrastructure et afin de relever le défi d'une croissance continue de sa collection, BAC poursuit les pourparlers avec ses partenaires en vue d'agrandir son infrastructure de conservation à long terme.

Structure de l'organisme



1, 2 et 3 sont les secteurs opérationnels de Bibliothèque et Archives Canada. Ils reflètent notre mandat législatif et notre architecture d'activités de programme. Les résultats stratégiques correspondants sont les suivants :

1. L'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.
2. Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.
3. Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.

4, 5, 6 et 7 représentent des fonctions d'appui qui favorisent la coordination institutionnelle et garantissent la collaboration entre les éléments de la structure organisationnelle.

Liens ministériels aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada

Tel que mentionné à la section 1, toutes les activités de Bibliothèque et Archives Canada BAC appuie l'objectif du Canada, à réaliser « une culture et un patrimoine canadiens dynamiques ».

2007-2008									
	Dépenses budgétaires						Total-Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le budget principal des dépenses)	Total des dépenses prévues
	Dépenses de fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus non disponibles	Dépenses budgétaires nettes			
Résultat stratégique: Les générations de Canadiens et Canadiennes actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire									
Activité de programme No. 1 – Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada à valeur continue.	10 472.0	-		10 472.0	-	10 472.0	10 472.0	5 606.1	16 078.1
Activité de programme No. 2 – Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	67 464.0	36.0		67 500.0	-	67 500.0	67 500.0	29 132.8	96 632.8
Activité de programme No. 3 – Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	38 871.0	-	3 010.0	41 881.0	550.0	41 331.0	41 331.0	1 718.0	43 049.0
Total	116 807.0	36.0	3 010.0	119 853.0	550.0	119 303.0	119 303.0	36 456.9	155 759.9





Tendances des dépenses prévues

Tendances des dépenses prévues

La diminution des dépenses prévues pour la période de planification de trois ans sont attribuables aux projets d'investissements qui se terminent, incluant la construction d'une installation provisoire pour les collections à Gatineau (Québec) et l'installation pour la préservation des documents du patrimoine documentaire du Canada à base de cellulose de nitrate. Au total, les dépenses salariales représentent approximativement 64% des dépenses prévues, les dépenses de fonctionnement et comptes capitaux représentent 33% des dépenses prévues et les paiements de transfert comptent pour 3% des dépenses prévues.

Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses prévues par Bibliothèque et Archives Canada et équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	12 180,0	10 472,0	10 888,0	10 965,0
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	68 068,0	67 500,0	62 284,0	60 366,0
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	29 373,0	41 881,0	28 365,0	28 562,0
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	109 621,0	119 853,0	101 537,0	99 893,0
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	550,0	550,0	550,0	550,0
Total du Budget principal des dépenses	109 071,0	119 303,0	100 987,0	99 343,0
<i>Rajustements :</i>				
Conventions collectives	1 362,5	453,9	450,9	450,9
Budgets supplémentaires des dépenses :				
Report de fonds	2 158,9	-	-	-
Pour sauvegarder et assurer l'accès à notre patrimoine audio-visuel	550,0			



Tableau 1 : Dépenses prévues par Bibliothèque et Archives Canada et équivalents temps plein (suite)

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Documents personnels et politiques du très honorable Paul Martin	481,0			
Transfert de Patrimoine canadien pour le programme de la culture canadienne en ligne	2 535,2			
Dictionnaire des biographies canadiennes	400,0			
Installation pour la préservation des documents du patrimoine documentaire du Canada à base de cellulose de nitrate	619,5			
Affectations gelées ¹	(1 854,5)	(625,0)	(625,0)	(625)
Initiatives prévues	23 742,0	36 628,0	6 778,0	4 899,0
<i>Total des rajustements</i>	<i>29 994,6</i>	<i>36 456,9</i>	<i>6 603,9</i>	<i>4 724,9</i>
Dépenses nettes prévues	139 065,6	155 759,9	107 590,9	104 067,9
Moins : Recettes non disponibles	38,0	33,0	33,0	33,0
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	43 879,7	44 519,2	44 800,2	45 159,1
Coût net du programme	182 907,3	200 246,1	152 358,1	149 194,0

Équivalents temps plein	1 103	1 134	1 131	1 116
--------------------------------	-------	--------------	-------	-------

Tableau 2 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	(en milliers de dollars)	
		Budget principal 2007-2008	Budget principal 2006-2007
50	Dépenses du Programme	107 301,0	97 430,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 002,0	11 641,0
	Total pour l'organisme	119 303,0	109 071,0

Tableau 3 : Services reçus sans frais pour Bibliothèque et Archives Canada

(en milliers de dollars)	2007-2008
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	39 913,8
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du trésor (hors les fonds renouvelables)	4 541,3
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	49,8
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	14,3
Services reçus sans frais en 2007-2008	44 519,2

Tableau 4 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008	Recettes prévues 2008-2009	Recettes prévues 2009-2010
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation				
Frais de services	550,0	550,0	550,0	550,0
Total des recettes disponibles	550,0	550,0	550,0	550,0

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008	Recettes prévues 2008-2009	Recettes prévues 2009-2010
Recettes de stationnement	38,0	33,0	33,0	33,0
Total des recettes non disponibles	38,0	33,0	33,0	33,0
Total des recettes disponibles et non disponibles	588,0	583,0	583,0	583,0



Tableau 5: Besoins de ressources par secteur pour 2007-2008

(en milliers de dollars)	Gérer la disposition des documents du Gouvernement du Canada à valeur continue	Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	Total du budget principal des dépenses
Collection du patrimoine documentaire	-	43 756,3	-	43 756,3
Programmes et Services	-	-	30 179,9	30 179,9
Bureau de la stratégie	454,4	2 602,7	1 795,1	4 852,2
Services des technologies de l'information	752,8	7 837,4	5 512,4	14 102,6
Gestion intégrée	1 398,7	12 007,0	2 949,3	16 355,0
Documents gouvernementaux	7 639,7	-	-	7 639,7
Communications	226,4	1 296,6	894,3	2 417,3
Total	10 472,0	67 500,0	41 331,0	119 903,0

Lois appliquées par le Bibliothécaire et Archiviste du Canada

Le Bibliothécaire et Archiviste du Canada est le seul responsable de l'application de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, L.C. 2004, c. 11. Il a une responsabilité partagée à l'égard de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, c. A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, c. P-21.

Renseignements supplémentaires :

Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard Place de la Cité
Gatineau (Québec)
K1A 0N4

Renseignements généraux : (613) 996-5115
Numéro sans frais au Canada et aux États-Unis : 1-866-578-7777
ATS : (613) 992-6969 ou 1-866-299-1699 (numéro sans frais au Canada)

Une version électronique du présent rapport est accessible à l'adresse suivante :
<http://www.collectionscanada.ca>

Pour en savoir plus long sur le contenu du présent document, prière de communiquer avec :
Sean Berrigan
Directeur général
Bureau de la stratégie
Tél. : (613) 934-5858
Télec. : (613) 934-5839
Courriel : sean.berrigan@lac-bac.gc.ca

